

il sera permis de tuer de ces animaux qui seront rencontrés soit dans les forêts, soit dans les champs; & les propriétaires deviendront comptables du tort qui aura été fait aux moissons par leur négligence à les détruire, & outre la restitution du dommage, ils seront punis encore très-sévèrement, selon l'exigence du cas.

Le 14. de Septembre, jour de l'Exaltation de la Ste. Croix, cette Fête a été célébrée à *Schoenbrunn* avec beaucoup de magnificence. Les Dames de la première distinction s'y trouverent, & l'Impératrice-Reine fit une promotion de vingt-six Dames dans l'Ordre de la *Croix-Etoilée*; favoit, la Princesse Cecile Giustiniani, née Comtesse Mahoni; la Comtesse Gabrielle de Linancourt, Chanoinesse de Remiremont; la Comtesse Félicité Arcoloniani del Triulzi, née Comtesse de Colloredo; la Princesse Marie-Antoinette Milano del Colle, née Princesse d'Andore; la Comtesse Marie-Anne de Salm & Neubourg, née Comtesse de Khevenhuller; la Marquise Alexandrine-Françoise Gage, née de Bouzies; Madame Béatrix de Choiseul-Meuse, née Comtesse de Martigny; la Comtesse Anne-Dorothee Marsanne, née Comtesse de Bouzies; Mad. N. Stael de Hollstein, née Baronne de Buckowka; la Marquise Marie-Claude Marnesia Lefay, née Comtesse de Nettancourt; la Comtesse Louïse Firmian, née Comtesse de Wolkenstein; la Princesse Marie-Therèse Saluzio de Piedemonte, née Duchesse de Corigliano; la Comtesse Béatrix d'Aversperg, née Comtesse de Falkentayn; la Comtesse Barbe Ugolini, née Covony; la Marquise Marie-Anne Eima de Rimino, née Gregory; la Comtesse Thérèse d'Adda; née Marquise Pompeo Litta; la Comtesse Marie-Anne